

Séance du onze octobre deux mille vingt deux

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	14

Date de la Convocation

Mercredi 05 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux
et le onze octobre
à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette
Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
sous

la présidence de Monsieur ERNESTI Maire

Présents : Mrs ERNESTI, BAUDUIN, PODEVIN,
CORDIEZ, GLOBEZ, MASY, MAIRIAUX, CARLIER,
Mmes PLACE, LAWRENCE, LOCCOCCIOLO, ERNESTI,
KRZYZANIAK, CLauteaux

Procurations :**Absent** : Mr PRZESZLO**Secrétaire de séance** : Mme PLACE

● **Délibération pour annuler et remplacer la Décision modificative n°1**

Après contrôle des services de la Sous-Préfecture la décision modificative n°1 est refusée pour un déséquilibre de la section. Il est donc demandé au Conseil Municipal de régulariser la situation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler la décision modificative n°1 et de la remplacer comme décrits ci-après

IMPUTATIONS	BUDGET PRECEDENT	MODIFICATION	NOUVEAU BUDGET
673 D-RF	0.00	40.00	40.00
615221 D-RF	15 000.00	-40.00	14 960.00

Pour extrait Certifié Conforme
Le Maire

